# *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Alphonse Angot

## **Buret** (le) - Tome I

**Buret** (le), c^on^ de *Grez-en-Bouère* (7 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (21 kil. N.-E.), à 26 kil. de Laval.

### Anciens noms

*Ecclesia de Buhareto,* avant 1125 (Chart. d'Hildebert). — *Ecclesia de Boareto,* 1177 (Bulle d'Alexandre II). — *Parrochia de Buaret,* 1272 (Lib. albus, 2^e^ partie mss.). — *Rector ecclesiæ parrochialis de Buareto,* 1418 (Arch. de la S., fds mun.. 835). — *Buaret,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *L'aumosnerie du Buharet,* 1452 (Aveu de Laval). — *Les parochians du Buharet,* 1532 (Tit. de la fab.). — *Bueret,* 1606, *Beuret, Buret,* 1639 (Reg. par.). — Prononciation populaire : *Bieuret.*

### Géographie physique

*Géologie.* — « Schistes et grès de Culm avec tufs d'orthophyre et de porphyrite. Traces de charbon au N.-O. du bourg. Sur toute la rive droite du ruisseau de Pont-Martin, graviers pliocènes. » D.-P. Œ.

Le territoire a pour limite N.-E. le ruisseau du Pont-Martin vers lequel il s'abaisse suivant une pente douce modifiée par de légères ondulations. Les ruisseaux de la Mare-aux-Potiers au S. et à l'E., celui des Arcis au N.-O., dessinent par un circuit presque complet le périmètre de la paroisse. Aux limites S. et O. on relève des cotes de 106 et 108 m., tandis que le niveau du Pont-Martin est au-dessous de 60 m. — Jaillot fait passer au bourg une route de Montsûrs à Château-Gontier. La grande route de Laval à Sablé, dont la construction remonte à 1770 et qui est maintenant nationale, traverse la commune en longeant le Pont-Martin. La route départementale de Meslay à Grez-en-Bouère côtoie la limite O., et, rayonnant du bourg, quatre chemins vicinaux se raccordent à ces grandes routes ou établissent des communications directes avec : Préaux (4 500 m. N.-E.) ; Beaumont (7 kil. S.-E.) ; Bouère (7 kil. S.) ; Grez-en-Bouère (7 kil. S.) ; Saint-Charles-la-Forêt (4 kil. O.) ; Meslay (5 500 m. N.-O.) ; la Cropte (5 500 m. N.).

*Superficie,* cadastrée en 1828 par Jules Lair, 1 291 hect. — « Fonds ingrat, écrit Miroménil (1696), de 450 arpents, savoir : 260 en terre labourable, 80 en près, 110 en landes et en bois ; pas de vignes ; 6 métairies. » On cite une planche de vigne près de la Pommeraie, en 1532. Au XVIII^e^ s., on cultivait le froment et le méteil. La partie ingrate est, à l'O., celle qui avoisine Saint-Charles, dont la création (1686) enleva au Buret une étendue indéterminée du terrain compris dans l'ancienne forêt de Bouère.

### Population, administrations

*Population.* — Moyenne des naissances : 22, de 1604 à 1614 ; — 29, au milieu du XVIII^e^ s. ; — 130 feux en 1696 ; — 580 hab. en 1726 ; — de 500 à 600 communiants en 1780 ; — 731 hab. en 1803 ; — 729 hab. en 1821 ; — 749 hab. en 1831 ; — 730 hab. en 1841 ; — 689 hab. en 1851 ; — 698 hab. en 1861 ; — 570 hab. en 1871 ; — 520 hab. en 1881 ; — 488 hab. en 1891 ; — 487 hab. en 1898, agglomérés dans le bourg ou disséminés en 53 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 76 fermes en 1843. En dépendent : la Chasse-Palière, 22 hab. ; — la Soucheraie, 15 hab. ; — la chapelle de N.-D. de la Ducraie (V. ce nom).

*Bureau* de poste de Grez-en-Bouère. — *Perception* de Saint-Charles-la-Forêt.

## Assemblée

*Assemblée* à la fête patronale et le lundi de Pâques.

## Industrie

*Industries* anciennes. Des forges à bras alimentées par les bois de la forêt de Bouère ont laissé, à fleur de terre, d'abondantes scories de fer à la Rochette. On trouve encore, comme localités, la Forge et les Grandes-Forges. Le tissage des toiles occupait un grand nombre de bras aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ s.

## Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

*Paroisse,* anciennement du diocèse du Mans, de l'archidiaconé de Sablé, et du doyenné de Sablé-en-deça-de-l'Ouette ; — de l'élection de la Flèche, du ressort judiciaire de Laval, du grenier à sel de Sablé ; — de la mission de Sablé, en 1797 ; — du district de Château-Gontier et du canton de Beaumont-Pied-de-Bœuf, en 1790 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Grez-en-Bouère.

*Église* dédiée à saint Martin. Le chœur accompagné de chapelles latérales et le transept ont été construits en style roman vers 1850. La cotière N. a plusieurs assises d'un petit appareil assez régulier. Toutes les ouvertures en avaient été murées pendant qu'on ouvrait au midi de grandes baies d'un effet déplorable. Ce travail, exécuté aux frais des habitants, s'achevait en 1784 et motivait une nouvelle bénédiction de l'édifice, qui fut donnée le 13 décembre de cette année par M. Hanuche, curé de N.-D. de Sablé, et doyen rural. On a fait disparaître cette difformité, mais on a eu le tort, en remplaçant par un clocher et une tour neufs (1886), la petite flèche apportée des Arcis au commencement du siècle et plantée sur le pignon occidental, de supprimer une porte romane à triple voussure en roussard dont des colonnettes garnissaient les angles et se continuaient sans chapiteau autour des cintres. — A l'autel de la Vierge fut fondée, en 1674, par René Chardon, notaire, la chapelle de la *Cave.* Le titulaire, tenu à la résidence, devait savoir le plain-chant. René Chanteau, sieur de Saint-Martin, et Julienne Foucher, dotèrent aussi l'église de deux rentes, l'une de 27 ℔ pour l'entretien de la lampe, l'autre de 66 ℔ pour deux messes par semaine. — La *confrérie* dite « la boiste et fabrique de N.-D. du Bueret », est mentionnée en 1627. — La dévotion à saint Julien, attestée par les comptes de fabrique en 1532, et sans doute déjà ancienne, a gardé la faveur populaire. L'église est visitée le 27 janvier par les habitants de plusieurs paroisses voisines, surtout par ceux d'Arquenay.

*Cure* à la présentation de l'abbé de Marmoutier. Le prieur de Bouère jouissait du titre et des prérogatives de curé primitif. La métairie de la Clamarière composait le principal du temporel en 1551.

*Curés :* Jean *Chenevelle,* 1418, fait un accord, en 1424, avec le Chapitre des Trois-Maries de Montsûrs au sujet des dîmes du Carreau et de Sancogné, dont il garde la jouissance, à condition de payer 4 ℔ de rente aux chanoines ; † avant 1440, après avoir fondé la chapelle de Chenevelle en l'église de la Cropte ; il eut le titre de doyen rural. — Noble Julien de *Pennard,* 1540, résigne aux mains du Pape le 24 mai 1554. — Jacques de *Pennard,* clerc du diocèse d'Angers, juillet 1554. — François de *Chivré* permute 1569, † 1576. — Étienne *Foucault,* curé d'Arquenay, 15 mai 1569, maintenu contre Jean Delaunay et Jean Soreau, permute, 1582, étant titulaire du prieuré du Bourgneuf des Écotais, en Livré. — René d'*Athée,* du diocèse de Nantes, docteur en théologie, chanoine de Tours, prieur de Saint-Ouen-des-Toits, 14 février 1582, inhumé au milieu du chœur de l'église, le 4 février 1606. — René *Rousson,* 22 décembre 1606, 1616. — Robert *Rousson,* 1625, 1634. — Léonard de *Cervon,*

1635, devient la même année curé d'Épineu-le-Séguin. — Nicolas *Champion,* 14 avril 1639-13 décembre 1643. — Jean *Peschard,* curé de Saint-Pierre de Noyen, 4 mai 1644-27 mars 1645. — Yves *Huchelou,* 1645, résigne pour cause d'infirmité, 1682. — Yves *Tézé,* neveu du précédent, 29 septembre 1682, † 1694. — René *Faissot,* du Mans, 3 mai 1694, † 1725. — Julien-Nicolas *Lemercier,* de Beaumont-le-Vicomte, curé de Saint-Céneré, maître ès arts d'Angers, 1725 ; maintenu contre Marc-Antoine Faissot, prêtre, demeurant au Buret, fils de Jean-François, avocat au présidial du Mans ; résigne pour cause de maladie, le 10 novembre 1753, inhumé le 17 janvier 1755. — François *Lemercier,* frère du précédent, vicaire du Buret depuis dix-sept ans, 5 mars 1754, † le 19 avril 1763, inhumé le lendemain au milieu du chœur. — Jean-Baptiste *Buisson,* maître ès arts d'Angers, vicaire de Saint-Georges-sur-Erve, 25 avril 1763, « infirme et faible pour le gouvernement » (note de l'évêché), résigne le 15 janvier 1783 ; † le 2 décembre 1785, âgé de soixante-treize ans. — Jacques-Jean *Dauverné,* vicaire de Brée, neveu du précédent, installé le 31 décembre 1783, était né, le 20 septembre 1755, à Neuilly-le-Vendin de Jacques-Jean D., propriétaire, et de Marguerite Buisson. Le nouveau curé montra beaucoup de zèle, fit reconstruire en partie l'église, et inaugura un nouveau cimetière. S'il eut la faiblesse de prêter, avec son vicaire, Jean-Baptiste Mahé, le 27 février 1791, le serment constitutionnel, précédé d'un préambule catholique, il ne tarda pas à le rétracter puisque, dès le 9 juillet suivant, le procureur-général syndic de Laval répondait aux officiers municipaux du Buret qui lui avaient demandé un curé assermenté, que leurs vœux seraient bientôt exaucés. Quatre nominations d'intrus se firent successivement sans obtenir de résultat. Enfin Lesourd accepta et resta au Buret du 7 octobre au 27 novembre 1792. Tous ces refus permirent à M. Dauverné d'administrer sa paroisse jusqu'après le 5 juin 1792, date de son dernier acte signé. Arrêté peu après, il fut déporté à Jersey et passa en Espagne au couvent de Ciudad-Rodrigo, où il résida de 1796 à 1799. Le 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794), sa bibliothèque avait été enlevée et conduite à Château-Gontier pour être vendue. A son retour il fut accusé d'avoir pris une part active au dernier mouvement insurrectionnel, ce qui ne l'empêcha pas d'être maintenu, au Concordat, dans ses fonctions qu'il garda jusqu'à sa mort, en 1812. — *Davy-Chevrie,* 1812, † 1837. — *Houllières,* 1837-1857. — Louis *Pieau,* prêtre très zélé, 1857-1882. — Alphonse *Angot,* 1882-1885. — *Hay,* 1885-1899. — *Geollier.*

Le *presbytère,* dont la partie ouest, la plus considérable, fut bâtie au XVIIe s., était « magnifique au dire de Davelu, hors du bourg, assez près cependant, avec de beaux jardins et pièces d'eau ». Le passage qui conduit de l'église au presbytère, à travers les closeaux, fut (1745) l'objet d'un procès entre les propriétaires et les habitants, qui obtinrent gain de cause devant le juge de Thévalle.

Le *cimetière* qui environnait primitivement l'église, laissant un étroit passage entre les maisons et son enceinte, fut transféré en la place qu'il occupe maintenant sur la route de Préaux en la pièce du Tillot, dépendant de la cure, et bénit le 21 septembre 1791, par M. Dauverné.

## Établissements de charité

La *maladrerie* était située sur le grand chemin de Laval à Sablé et près le ruisseau d'Ivron ou du Pont-Martin. Elle était passée, en 1452, des mains du curé en celles des religieux de Belle-branche. — L'aveu de la dame de Laval de 1452 mentionne « l'aumosnerie du Buharet qui est en la main de la dite dame ». — *Bureau de charité* jouissant d'une rente de 263 fr.

## Écoles

*École* laïque de garçons, tenue quelque temps par des pères de Sainte-Croix, reconstruite vers 1886. — École de filles dirigée par deux sœurs de Briouze, bâtie en 1874 sur un devis de 8 500 fr.

## Féodalité

*Féodalité.* — La seigneurie paroissiale fut attachée, avant le XV[e] s., à la terre de la Tranchée (V. ce mot), que s'annexèrent au XVII[e] s. les seigneurs des Arcis. Elle était vassale de la châtellenie de Meslay.

## Notes historiques

*Notes historiques.* — Digeon et, peut-être, Jonchère sont les seuls noms de formation ancienne à relever. — La butte de la Tisonnière, qu'on pouvait prendre pour une motte seigneuriale et qu'on a trouvée en la déblayant pleine de cavités remplies de cendres, de terre et d'os calcinés et de quelques poteries grossières, reste encore à l'état de problème inexpliqué. — Le 8 décembre 1433, les habitants prennent une sauvegarde collective et cinquante-deux bullettes individuelles. — Épidémies en octobre et novembre 1701, en décembre 1718 et janvier 1719. — Les cahiers de 1789, signés de Jean Fouret, syndic, de F.-R. Pichard, greffier, et de dix autres noms, n'offrent aucune particularité locale. — Le 27 juin 1794, sur les cinq heures et demie du soir, attaque du corps de garde par quarante ou cinquante Chouans qui s'en emparent. — Vers la fin de 1795, combat de Gaullier contre un détachement républicain. — Ventôse an IX (février-mars 1801), dénonciation de la paroisse au tribunal de Laval pour incivisme.

## Maires

*Maires :* Jean *Fouret,* 1791. — Julien *Duchemin,* 1798. — *Fouret-Denardière,* an VIII, an XII. — François *Bouvet,* 1821, 1830. — *Guilloux,* 1835, 1836, — *Pichard,* 1840. — *Beaujean,* 1850, 1867. — *Bruneau,* 1867-1873. — *Lerable,* 1873-1880. — *Bruneau,* 1880-1881. — *Chadaigne,* 1881-1896. — *Taupin,* 1896.

## Sources et Bibliographie

Arch. de la Vienne, H/3, 988. — Arch. de la S., fds. mun., 835. — Arch. de la M., B. 10, 100, 953, plan du bourg ; G. 24. — Bibl. de Laval, fds. Couanier, *Sentences de P. de la Graverie,* t. III, p. 594 ; mss. Hoisnard. — Guiller, *Recherches sur Changé,* t. II, p. 404. — Arch. nat., P. 345/4.

## Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Badoirie, le Bois-d' Orange, Digeon, la Ducraie.*